Le duo russe: Moscou et Saint-Pétersbourg

Jours: 8

Prix: 618 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★★★

Difficulté: ★★★☆☆

Les incontournables Histoire

Ce circuit de 8 jours vous emmène à la découverte des deux plus belles villes de Russie : **Moscou**, la capitale et **Saint-Pétersbourg**, la ville de Pierre le Grand. Entre visites guidées et journées libres, vous pourrez vous sillonner les villes et découvrir tout leurs secrets. Au programme : le kremlin et ses cathédrales, le **musée de l'Ermitage**, la **forteresse Pierre et Paul**, la **Place Rouge** etc.

__Points forts :__ - Visite des deux plus grandes villes de Russie, - Visites guidées et journées libres combinées pour une découverte à votre rythme, - Vite des lieux et monuments emblématiques de Moscou et Saint-Pétersbourg.

Jour 1. Bonjour Moscou

Moscou

- Arrivée en terre moscovite. Notre chauffeur nous accueille à l'aéroport avant de nous conduire à notre hôtel.

Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Veliy hotel

Jour 2. Un tour à Moscou

Moscou

- Aujourd'hui, nous avons rendez-vous avec notre guide pour un tour de la capitale en transport. L'occasion de découvrir la Place Rouge, le GOUM, le Kremlin, le Bolchoï, la place du Manège, et la rue Tverskaïa.

  A cela s'ajoute le **Mont « Vorobievi »** connu également sous le nom de *« mont des moineaux »*. La vue offerte depuis son sommet est renversante.

  Nous passons aussi près du **couvent Novodiévitchi**.

  Nous compléterons cette petite balade avec une visite de l'intérieur de la la **Cathédrale Saint-Basile le Bienheureux** située du côté de la Place Rouge.

Petit déjeuner	Veliy hotel
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Veliy hotel

Jour 3. Le kremlin moscovite

Moscou

- Visite guidée du **Kremlin et de ses cathédrales**. Notre guide nous dévoile les plus beaux attraits et les histoires de ce célèbre monument inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Kremlin est considéré comme l'une des plus grandes forteresses de la Russie. Autrefois résidence des Tsars, le Kremlin se décline en palais et cathédrales. Entre ses murs, on retrouve les sépultures de 54 tsars du pays ainsi que le gigantesque "Tsar des canons" (ou tsar-Pouchka) et la grand "Tsar des cloches".

Petit déjeuner	Veliy hotel
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Veliy hotel

Jour 4. De Moscou à Saint-Pétersbourg

Moscou
715km
Saint-Pétersbourg

- Journée libre pour continuer la découverte de la ville de Moscou.
- Le soir, transfert à la gare pour monter dans un train de nuit en direction de Saint-Pétersbourg.

  Dîner et nuit dans le train.

  En option : nous pouvons monter à bord d'un train rapide dans l'après-midi. Le trajet dure 4 heures. Cela permet aux voyageurs de passer la nuit à Saint-Pétersbourg.

Petit déjeuner	Veliy hotel
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Nuit à bord du train

Jour 5. Bienvenue à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg

- Nous retrouvons notre guide, et ensemble partons pour un tour de ville en transport : située à l'embouchure de la Neva, nous découvrons cette cité moderne à travers la place des Décembristes, l'Amirauté, la Perspective Nevski, la cathédrale Saint Sauveur-sur-le-Sang-Versé, ses canaux…

  Nous nous arrêtons ensuite à la **forteresse Saint-Pierre-et-Saint-Paul**. Cette bâtisse défensive est le premier bâtiment érigé à Saint-Pétersbourg et se distingue par ses imposants remparts le long de la Neva et de la Petite Neva. On y verra notamment l'hôtel des Monnaies et le musée d'Astronautique et de construction des fusées.

  Déjeuner libre et après-midi libre.

Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Dashkova Residence

Jour 6. Saint-Pétersbourg et Musée de l'Ermitage

Saint-Pétersbourg

- Nous rejoignons notre guide qui nous conduit au Musée de l'Ermitage reconnaissable par ses bâtiments baroques russes. C'est l'un des trois plus grands musées au monde avec le Louvre et le Metropolitan Museum. Il dispose d'une grande collection d'œuvres d'art, de pièces archéologiques et d'objets graphiques. Il se démarque notamment par ses artefacts antiques et les travaux des grands noms de l'art (Henri Matisse, Rembrandt, Léonard de Vinci, Pablo Picasso, Monet, Renoir, etc.). Cette grande diversité lui a valu une place à l'Unesco.

Petit déjeuner	Dashkova Residence
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Dashkova Residence

Jour 7. Journée libre

Saint-Pétersbourg

- Nous profitons de cette journée en autonomie, pour découvrir les curiosités de Saint-Pétersbourg.

Petit déjeuner	Dashkova Residence
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Dashkova Residence

Jour 8. Bon vol et à bientôt!

Départ

Petit déjeuner	Dashkova Residence

Carte itinéraire

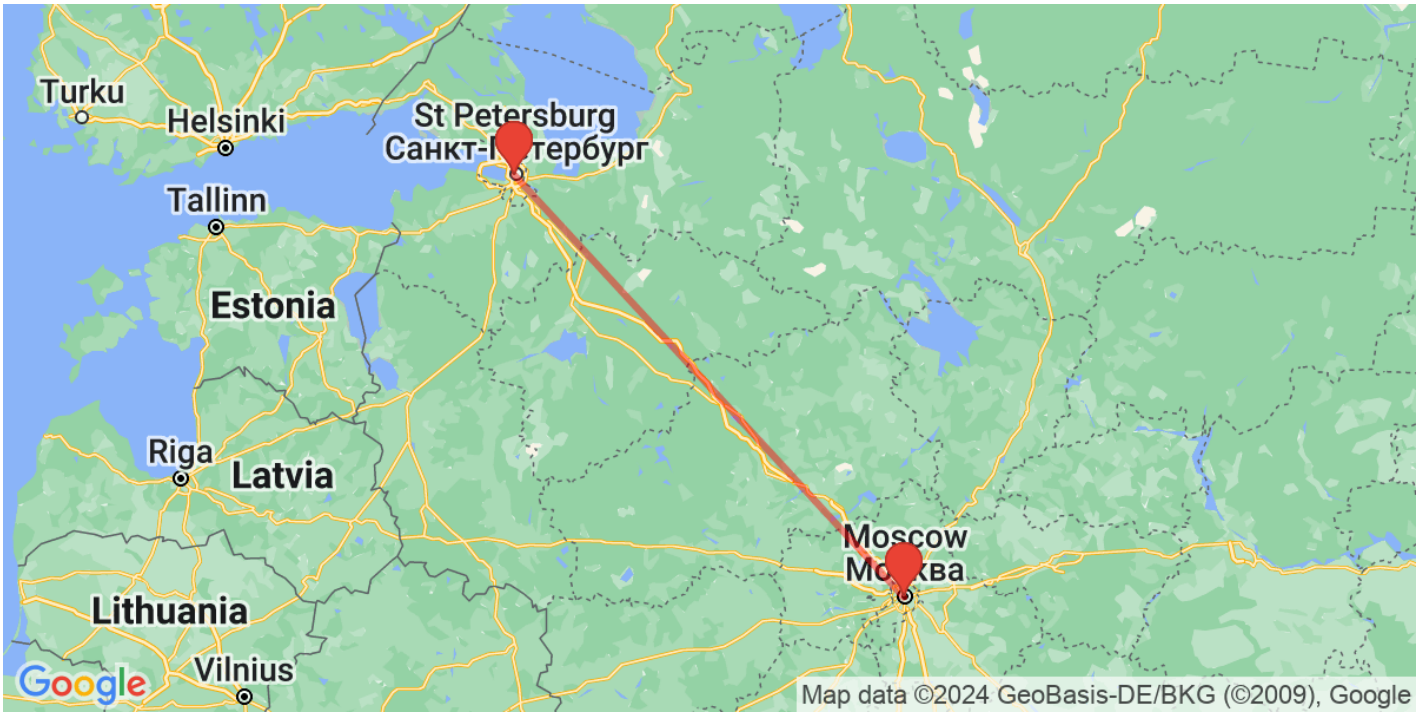

Tarif par personne pour un circuit privatisé

4-4
618 EUR

Inclus

- Les hébergements mentionnés ou similaires en chambre standard double (sauf si votre devis indique une autre catégorie de chambre)
- Les petits-déjeuners
- Les transports mentionnés
- Les visites mentionnées avec guide francophone et billets d'entrée

Non inclus

- Les repas non-signalés
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les prestations en option et les prestations non-mentionnées
- Vol international
- Visa

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Pour tous voyages, vous devez être munis de votre passeport. Celui doit être valide au moins 6 mois après la date de retour de votre séjour et doit disposer d'au moins 3 pages vierges dont 2 pages en face à face.

Visa

Le visa est obligatoire pour entrer en Russie. L'ambassade russe est connue pour se montrer relativement exigeante quant aux demandes, aucun document manquant ou incomplet ne sera accepté. La demande de visa doit alors se préparer attentivement et dans le meilleur des cas, au moins 3 semaines/un mois à l'avance.

Le visa touristique pour la Russie permet de séjourner jusqu'à 30 jours sur le territoire. Les délais d'obtention varient entre 9 et 12 jours ouvrés.

Pour commencer vos démarches comme il se doit, voici la liste des documents à fournir pour votre demande de visa :

- Le passeport original : celui-ci doit être dans un état inpécable, valable plus de 6 mois après la date du retour. Il doit impérativement disposer de 2 pages vierges en face à face. Pensez aussi à retirer votre protège passeport si vous en avez un.
- Une copie des pages 2 et 3 du passeport sur une feuille A 4, c'est-à-dire la copie des pages où se trouve votre photo et votre signature.
- Deux photos d'identité récentes de moins de 6 mois en couleur, non scannée et de bonne qualité. Les photos doivent être au format 3,5 cm x 4,5 cm, centrée sur le visage de face et non souriant, sur un fond uni et clair.
- Le formulaire de demande de visa soigneusement rempli et signé.
- Une attestation d'assurance voyage avec assistance rapatriement . Le consulat demande l'original avec tampon et signature authentiques de l'assureur. Votre assureur doit également figurer sur la liste des assurances agréées par le Consulat russe.
- Une invitation, que votre agence Tsar Voyage peut vous fournir.

Demander votre visa russe auprès de Tsar Voyages

Votre agence Tsar Voyages propose la prise en charge et la gestion de votre demande de visa auprès du consulat russe en France dès lors que vous réservez un séjour ou une croisière avec nous .

Si vous faites votre demande par nos soins, notre service des visas remplira à votre place le formulaire de demande de visa en ligne.

Si vous souhaitez que nous prenions en charge votre demande de visa russe, contactez-nous.

Assurance

Assurances annulation et assistance

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE. Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

*Spécifiques à nos voyages, **nous suggérons fortement d'y souscrire**.* Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.